



## ***Demande d'équivalence***

**Nom et prénom de l'étudiant :**

**Master :**

**Mention :**

Vous avez commencé vos études à l'Ecole des sciences criminelles et vous souhaitez obtenir des équivalences dans une ou plusieurs matière(s) déjà suivie(s) dans le cadre de vos études précédentes. Merci de lire attentivement l'art. 7 « Equivalences » du Règlement du Master en criminologie et sécurité 2016.

Veillez remettre **en début de cursus et pour tout le cursus**, dans les 3 semaines au plus tard, ce formulaire accompagné des photocopies de diplômes, procès-verbaux de notes et descriptifs détaillés du contenu des cours suivis, au secrétariat. Ces documents, attestés par votre université d'origine, doivent, le cas échéant, être complétés par une traduction en français.

**La commission d'équivalences se réunit chaque semestre dans les 6 semaines suivant le début du semestre.** La décision finale vous sera communiquée par écrit.

<b>Diplômes universitaires obtenus</b>	<b>Date</b>	<b>Université</b>	<b>Pièce versée au dossier</b>

**Discipline(s) pour laquelle/lesquelles l'équivalence est demandée et correspondant dans votre précédent cursus :**

<b>Disciplines du plan d'études ESC</b>	<b>Disciplines suivies dans votre précédent cursus</b>

**Détails sur les disciplines mentionnées dans le tableau précédent :**

Disciplines étudiées	Nombre de semestres	Nombre de crédits ECTS	Université de	Examens réussis le	Note obtenue

**Date et signature de l'étudiant :**

**A remettre au secrétariat de criminologie :**

Mme Dominique Viotti, Bureau 6313, 6<sup>ème</sup> étage du Batochime

Tel : 021 692 46 41 - Fax : 021 692 46 05

Mail : [Dominique.Viotti@unil.ch](mailto:Dominique.Viotti@unil.ch)

